



Chaque jour, la FDSEA et JA s'investissent pleinement pour faire évoluer votre quotidien d'agriculteur. Dans cette édition, nous mettons en avant deux productions, et pour ce numéro, focus sur les filières grandes cultures et légumes.

1 Céréales

Si la Bretagne est d'abord une terre d'élevage, les céréales sont un pan important de nos exploitations. Suite aux importations Ukrainiennes, nous nous sommes battus pour la suppression de l'obligation de maintenir 4% de surfaces improductives sur les terres arables. Autre dossier important, les phytos : là encore, nous demandons d'appliquer le principe de "Pas d'interdiction sans solution » et de supprimer définitivement le CSP. Il faut aussi mettre en place des outils de gestion des risques climatiques ou économiques, fiscaux et sociaux qui permettent de conduire sereinement les exploitations.



Rencontre avec la ministre déléguée à l'agriculture au sujet des produits phytosanitaires

2 Légumes

Les légumes en Bretagne, c'est 15 000 emplois, répartis dans 37000 exploitations plein champ, légumes d'industrie ou sous serres. C'est aussi la première région pour le bio. Depuis de nombreuses années, nous nous mobilisons contre les importations de légumes non soumis aux mêmes règles environnementales, sociales, sanitaires : stop aux distorsions ! la filière légumes doit faire face à des enjeux climatiques (stockage de l'eau), des enjeux en terme de main d'œuvre (maintien du TODÉ), de foncier (arrêt du projet d'hôpital sur des terres légumières à St Malo) ou d'impasse technique avec la suppression de matière active sans solutions de remplacement. Nous nous battons au quotidien pour permettre à cette filière d'excellence en Bretagne de continuer à exister.



Manifestation sur la provenance des légumes en mai 2024



Les mobilisations ont permis des résultats concrets sur vos exploitations" Scannez le QR Code pour retrouver les résultats.



Ensemble, nous avons réalisé de grandes avancées pour nos productions. Continuons sur cette voie, unis et déterminés pour défendre nos métiers et notre agriculture.

Rejoignez nos réseaux FDSEA / JA !



Suivez nous via nos plateformes

www.fdsea35.fr / www.ja35.bzh
02 23 48 25 25 / 02 23 48 29 50



LETTRE D'INFORMATION

Aux agriculteurs.trices breilliens.nes



Conforter notre autonomie de décision !

L'année 2024 a été marquée par le refus des agriculteurs de subir leur métier et les normes dont ils ne perçoivent pas le sens. Les chambres d'agriculture sont l'alliée des agriculteurs pour retrouver l'autonomie qui permet de se sentir décisionnaire chez soi et de piloter sereinement son entreprise. Grâce à la formation, le conseil sans produit ou équipement à vendre, l'expérimentation diffusée jusqu'aux exploitations, l'expérience des groupes, les chambre d'agriculture permettent de conforter cette autonomie et ce libre arbitre dans sa vie professionnelle.

Cette autonomie nourrit notre responsabilité individuelle. Parallèlement, les chambres d'agriculture jouent un rôle sur les sujets collectifs. L'équilibre dans la relation commerciale entre producteurs et acheteurs passe par une capacité à peser dans les négociations. Les décisions récentes de certains acheteurs montrent que ce combat n'est pas gagné. Aux côtés des représentants des producteurs, les chambres d'agriculture appuient le maillon production pour capter la rémunération de la valeur créée, à travers les éclairages sur les coûts de productions, des cahiers des charges, le décryptage des stratégies d'entreprise.

Notre activité s'exerce aussi sur des territoires où les ressources (foncier, eau ...) sont de plus en plus contraintes. Notre implantation territoriale et nos expertises permettent de défendre l'intérêt général agricole auprès des collectivités. Face aux transitions climatiques et énergétiques, le monde agricole a besoin que sa parole soit portée auprès des collectivités territoriales.

Autonomie de décision, rémunération de la valeur produite, reconnaissance de l'agriculture dans les territoires sont trois clés de réussite du renouvellement des générations, axe stratégique majeur du réseau des chambres d'agriculture.



Loïc GUINES
Président de la chambre d'agriculture d'Ille et Vilaine



Vous avez aussi la possibilité d'interagir avec nous en nous renvoyant vos questions, vos remarques via le QR code ci-dessous, ou par mail : fdsea35@reseaufnsea.fr





Manger Français

Notre engagement à la FDSEA et aux JA sur le dossier "Manger français" vise à promouvoir les produits locaux dans la restauration collective et hors domicile. Nous militons pour une intégration accrue des produits français dans les cantines scolaires, en s'appuyant sur la loi EGalim, qui impose depuis 2022 que 50% des produits soient locaux ou sous signes de qualité. Cela permet d'offrir aux enfants des aliments de qualité tout en soutenant les agriculteurs français. Par ailleurs, en garantissant des débouchés dans la restauration collective et hors domicile, nous œuvrons pour que les filières agricoles françaises soient justement rémunérées, en particulier dans des secteurs comme l'élevage, les fruits et légumes, ou les produits laitiers. Nous travaillons également pour une meilleure traçabilité des aliments, permettant aux consommateurs d'identifier l'origine des produits. Cela s'inscrit dans une stratégie de renforcement de la souveraineté alimentaire.

La FDSEA et les JA sensibilisent par leurs actions les élus et les décideurs sur l'importance de valoriser les produits français. Nous soutenons toutes les mesures pour faciliter les approvisionnements de proximité, tout en développant des plateformes logistiques adaptées. En somme, notre engagement sur le dossier "Manger français" vise à renforcer les liens entre producteurs et consommateurs, en faisant de la restauration un levier essentiel pour l'agriculture nationale.



Foncier

En Ille et Vilaine, la pression foncière est importante, et l'enjeu de la protection des terres agricoles est primordial. La loi sur le zéro artificialisation nette, notre mobilisation contre l'implantation de l'hôpital de St Malo sur des terres agricoles, ou l'accaparement de terres agricoles pour faire du solaire au sol, autant de combats menés ces dernières années. Le foncier c'est aussi l'enjeu du partage.

Nous prônons une répartition équilibrée entre les agriculteurs : Permettre l'installation des jeunes, la confortation de ceux qui sont en régime de croisière, favoriser le regroupement parcellaire sont des objectifs indiscutables. Le schéma actuel, montre ses limites, non pas dans sa conception mais par l'utilisation qu'en fait l'administration.

Il faut que la CDOA retrouve de la latitude pour s'extraire du schéma quand le bon sens doit s'appliquer. Les échanges parcellaires sont sûrement à favoriser pour éviter aux tracteurs de se croiser sur les routes. A ce sujet, nous avons négocié une nouvelle charte des déplacements pour que les mairies, le département prennent en compte les spécificités des matériels agricoles lors de l'aménagement des bourgs et des routes.

“
Le foncier c'est
aussi l'enjeu du
partage
”

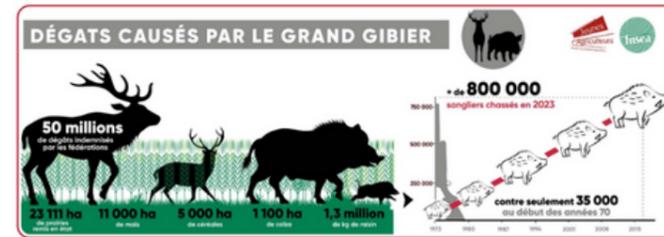


Dégâts de gibiers

Les dégâts de gibiers sont un sujet de tensions grandissant dans les campagnes. 800 prélèvements de sangliers en 2000, plus de 6000 en 2023, plus de 500 000 euros d'indemnités. La coupe est pleine. L'état doit prendre ses responsabilités et mettre en place les moyens de diminuer les populations de sangliers par le classement en nuisible, l'utilisation de la chevrotine, le piégeage, la stérilisation. Quel que soit les moyens, il est plus que temps d'agir pour un sujet qui ruine le moral des agriculteurs. Depuis plusieurs années notre action a permis d'obtenir un allongement de la période de chasse, l'encadrement strict de l'agraineage, le permis à 0 euro pour nos adhérents. Mais il reste encore beaucoup à faire sur les indemnités, les clôtures.

Autres dégâts, autres combats : les corvidés. Pour la première fois, nous avons obtenu les quotas de prélèvements sur le choucas qui se développe de plus en plus dans le département.

Nous nous battons face aux demandes des associations environnementalistes de déclassements des nuisibles. La FDSEA et les Jeunes Agriculteurs sont mobilisés sur le sujet des dégâts tout au long de l'année. C'est pourquoi nous avons besoin d'un maximum de déclarations de dégâts sur la plateforme de signalement à télécharger en cliquant sur le qr code ici.



Transmission

La **transmission** des exploitations agricoles est **cruciale** pour garantir le **renouvellement des générations** dans le monde rural. Avec de nombreux agriculteurs proches de la retraite et une moyenne d'une installation pour trois départs, il est urgent de préparer l'avenir. Une transmission bien préparée est essentielle pour éviter la disparition des fermes. **Les JA 35 se mobilisent chaque année pour sensibiliser les agriculteurs sur le point de partir à la retraite à l'importance de préparer leur succession.**

Transmettre une exploitation agricole demande **anticipation et préparation**. Les cédants doivent rechercher un repreneur et établir une relation de confiance avec celui-ci. Au-delà des **aspects financiers et juridiques**, il s'agit de transmettre **un savoir-faire et des valeurs**. Lors des journées d'information « Demain je transmets mon exploitation », organisées par les JA 35, des experts abordent des sujets essentiels comme le répertoire départ-installation, la fiscalité, et les droits à la retraite, afin d'accompagner au mieux les cédants dans ce processus.

Une transmission réussie garantit la **continuité des exploitations et la pérennité de l'agriculture**. Préparer cette transition est indispensable pour maintenir l'activité agricole et encourager l'installation des jeunes, assurant ainsi l'avenir des territoires ruraux. Dans cette optique, JA 35 et la FDSEA 35 prévoient d'**augmenter la fréquence de ces journées**, tout en proposant de **nouveaux formats**, afin de répondre au mieux à ce défi majeur.

